

# Communiqué de presse



Laon, le 2 juillet 2019

## Lundi 8 juillet 2019 : 3<sup>e</sup> étape du Tour de France Binche - Épernay

Lundi 8 juillet, la 3<sup>e</sup> étape du Tour de France, partant de Binche (Belgique) et arrivant à Épernay (Marne), traversera une partie du département de l'Aisne. À cette occasion, la circulation sera perturbée aux abords de la course.

### Itinéraire et horaires de la course

La caravane publicitaire et la course entreront dans le département vers 11h50 pour la caravane et vers 13h40 pour la course. Elles emprunteront ensuite l'itinéraire suivant :

- entrée dans le département à hauteur de Mondrepuis (RD 963)
- Hirson
- Bucilly (RD 74)
- Le Chêne-Bourdon-de-bas et Le Chêne-Bourdon-de-haut (Landouzy-la-Ville - RD 921)
- L'Épinette (commune de Jeantes)
- Nogémont (commune de Plomion) (RD 376)
- Plomion
- Nampcelles-la-Cour (RD 36)
- Hocquet
- Vigneux-Hocquet
- La Biche-Rousse (commune de Chaourse)(D966)
- Montcornet
- La Briqueterie (commune de Lislet)
- Dizy-le-Gros (sprint)
- Nizy-le-Comte
- Lor
- Évergnicourt
- Neufchâtel-sur-Aisne
- entrée dans le département de la Marne au niveau de Pontgivart (commune d'Auménancourt)

### Restrictions de circulation

La circulation et le stationnement seront strictement réglementés. La circulation sur les voies empruntées par la course est interdite :

- 1 heure avant le passage de la caravane dans le sens contraire,
- 30 minutes avant le passage de la caravane dans le sens de la course.

Les axes routiers seront donc fermés de 10 h à 16 h entre Mondrepuis et Dizy-le-Gros et de 11 h à 16 h entre Dizy-le-Gros et Neufchâtel-sur-Aisne. Il sera toutefois possible, à l'appréciation des forces de l'ordre présentes sur place, de couper l'itinéraire à certains endroits mais en aucun cas de l'emprunter.

Des arrêtés municipaux pourront être pris localement afin de réguler la circulation ou le stationnement, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre mairie.

Pour plus d'informations sur le parcours et les horaires précis de passage, vous pouvez consulter le site du Tour de France : <https://www.letour.fr/fr/etape-3>.

### **Consignes de sécurité**

Pour vivre en toute sécurité cet événement sportif et populaire, respectez les consignes de prudence au passage de la caravane et de la course :

- suivre les consignes des autorités (police, gendarmerie, organisation),
- respecter les déviations mises en place,
- être prudent lors du ramassage des cadeaux distribués par la caravane publicitaire,
- ne pas traverser la chaussée,
- tenir les jeunes enfants par la main,
- s'écarter le plus possible de la chaussée et rester derrière les barrières de sécurité s'il y en a,
- tenir les chiens en laisse et loin du bord de la route,
- ne pas courir à côté des cyclistes, même pour les encourager,
- ne pas asperger les coureurs,
- ne pas empiéter sur la chaussée pour prendre des photos ou des vidéos,
- en cas de fortes chaleurs, prendre les mesures de prévention nécessaires (boire régulièrement de l'eau, prêter attention aux personnes fragiles)

Par ailleurs, l'usage des pétards, des fumigènes et le survol de la course par des drones sont formellement interdits.